

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16264**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Monteur prototypiste en confection

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche de l'habillement - Union Française des industries mode et de l'habillement (UFIMH), Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche du textile - Union des industries textiles (UIT)	Délégué Général Adjoint, Délégué Général

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3098 - Industries de l'habillement, 3106 - Industrie textile

Code(s) NSF :

242 Habillement (y.c. mode, couture)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la monteur(se) prototypiste en confection réalise en totalité le prototype et l'échantillon de présérie d'articles, accessoires textiles ou vêtements à partir d'un patron de base et des données techniques. Il/elle réalise les opérations de montage du prototype dans différents matériaux souples, au moyen de différentes machines à coudre programmables ou non. Il/elle porte une attention constante à la faisabilité, l'optimisation du montage et à la formalisation des méthodes en vue de l'industrialisation future de l'article, accessoire textile ou du vêtement. Il/elle intervient selon les règles de sécurité et connaît les impératifs techniques et économiques de production (optimisation de la matière, qualité, délais). Il/elle exécute les activités suivantes :

- Exploitation des données techniques pour la réalisation des opérations de montage de prototypes d'articles, accessoires textiles ou vêtements
- Préparation, réglage et entretien des machines à coudre et machines spéciales nécessaires aux opérations de montage des prototypes d'articles, accessoires textiles ou vêtements
- Préparation des pièces des prototypes, montage et assemblage des pièces par piquage, contrôle au cours de la réalisation des prototypes
- Finalisation et vérification des prototypes d'articles, accessoires textiles ou vêtements

Le/la titulaire de la certification est capable de :

- Lire et exploiter des données techniques
- Formaliser et/ou justifier sa méthode de montage
- Effectuer l'entretien, le réglage courant des machines et la maintenance de premier niveau
- Procéder aux opérations de préparation, d'assemblage et de montage de l'article complet
- Réaliser des travaux de finition
- Effectuer un contrôle qualité en cours et final
- Etre force de proposition et d'échanges à toutes les étapes de son travail

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les industries du textile :

La filière textile couvre une palette très variée de secteurs : filature, tissage, tricotage, production de textiles non tissés, impression, teinture, dentelles, ennoblissement...

Les industries de l'habillement :

C'est un secteur hétérogène qui rassemble une dizaine de grandes entreprises, et des centaines de PME, au profil très différent : prêt-à-porter pour les femmes, les hommes et les enfants, lingerie, accessoires, mais aussi vêtements de protection et de sécurité...

Les emplois occupés peuvent être :

- Echantillonneur(se),
- Mécanicien(ne) collection,
- Mécanicien(ne) premier modèle,
- Mécanicien(ne) metteur(se) au point en confection,
- Monteur(se) échantillon,
- Prototypiste en confection....

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2411 : Montage de prototype cuir et matériaux souples

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après un parcours de formation

Un an minimum d'expérience professionnelle dans le domaine de la qualification est exigé. Pour être recevable, le(la) candidate au CQP doit justifier de son expérience professionnelle via le renseignement d'un dossier sur son parcours professionnel, en amont du démarrage du

parcours CQP.

A l'issue de cette étape, la certification s'appuie sur une évaluation en 4 étapes mises en œuvre par un binôme (organisme habilité et référent d'entreprise/professionnel) :

- Rédaction d'un livret du candidat
- Questionnaire technique
- Observation au poste (réelle ou simulée)
- Entretien individuel

Le dossier du candidat est présenté au jury national lorsque toutes les composantes de la certification sont acquises. Le dossier du candidat est examiné par le jury pour validation et attribution du CQP.

Par Validation des acquis de l'expérience :

- Etape de recevabilité de la demande du candidat : un an d'expérience exigée
- Dossier de valorisation de l'expérience : Accompagnement du candidat à la rédaction du dossier VAE
- Analyse du dossier par le comité technique territorial : entretien individuel avec le comité technique territorial
- Propositions du comité technique territorial, destinées au jury national, sur les capacités acquises du candidat et/ou celles restant à acquérir. Il fait des préconisations en cas de validation partielle.
- Le dossier complet du candidat est adressé au jury national pour examen. Le jury délibère et décide de la validation ou non des différentes capacités. Le président décide de l'attribution partielle ou totale du CQP
- Les composantes de la certification sont capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. La certification est délivrée dès lors que toutes les composantes qui la constituent sont obtenues.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Un jury national composé de 6 personnes 50% sont des représentants d'employeurs et 50% des représentants de salariés. Le président de jury est désigné par l'ensemble des présents lors de chaque jury. Le jury formule un avis d'attribution totale ou partielle au vu de la synthèse des évaluations.
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 05 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Monteur(se) prototypiste en confection avec effet au 05 mars 2013, jusqu'au 05 mars 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Monteur prototypiste en confection" avec effet du 05 mars 2018, jusqu'au 17 avril 2023.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Ce CQP est délivré en moyenne à 75 titulaires par an.

Autres sources d'information :

www.opcalia.com

www.observatoiremodetextilescuir.com

www.textile.fr

www.lamodefrancaise.org

UFIMH

UIT

Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche de l'habillement - Union Française des industries mode et de l'habillement (UFIMH) : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche du textile - Union des industries textiles (UIT) : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [Clichy]

Union des industries textiles (UIT)

37-39 rue de Neuilly

92110 Clichy

Union Française des Industries Mode et de l'Habillement (UFIMH)

8 rue de Montesquieu

75001 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

-IFTH à TROYES (10), 270 rue du faubourg Croncels, 10000 TROYES, Techno Campus Composite, BAT A2, Chemin du Chaffault, 44340 BOUGUENNAIS; 14 rue des reculettes, 75013 PARIS - www.ifth.org

-AFPI Centre Val de Loire (36) - Espace des Entreprises- Lafayette, ZI la Martinerie, 36130 DIORS - www.afpi-centre-valdeloire.com

-CREATECH à ROANNE (42), Technopole Diderot, 1 rue Charbillot, 42335 ROANNE cedex- www.createch-formation.fr

-INFORMA à ROUBAIX (59), 1 rue des écoles, CS 30497, 59059 ROUBAIX cedex1 - www.informa-formation.com

-FORTEX à AUSSILLON - MAZAMET (81), 28 boulevard du Thoré, 81200 AUSSILLON - www.textilesud.fr

Historique de la certification :